

Bernard Kouchner : « les armes [...] ont continué d’être livrées [...] même pendant le mois d’août [1994], c’est vrai, c’est vrai ! »

Transcription de la troisième partie de l’émission « *Rwanda, 20 après* », diffusée dans l’édition spéciale de RFI le 6 avril 2014

Lien :

<http://www.rfi.fr/afrique/20140406-rwanda-20-ans-genocide-speciale-rfi> (troisième son)

*

NB. – Les principaux bégaiements ont été supprimés.

Voix off : Kigali, édition spéciale. Christophe Boisbouvier.

[00’ 07’’]

Christophe Boisbouvier : Avril 94, avril 2014, « Kwibuka 20 », souviens-toi, il y a 20 ans. Demain le Rwanda se recueillera en mémoire du génocide de 800 000 Tutsi et du meurtre de plusieurs milliers de Hutu modérés. Si nous avons le temps, nous reviendrons sur les racines du génocide – nous sommes en édition spéciale jusqu’à 9 h, heure de Paris, heure de Kigali – jusqu’à nos prochaines éditions. Mais voyons maintenant, avec nos invités, le rôle de la communauté internationale dans cette tragédie. Un nouvel invité vient de nous rejoindre dans notre studio de l’hôtel « Ninzi Hill » à Kigali. Bernard Kouchner, bonjour.

Bernard Kouchner : Bonjour.

[00’ 46’’]

Christophe Boisbouvier : Comme ministre des Affaires étrangères du Président Sarkozy, vous avez œuvré en faveur de la réconciliation entre la France et le Rwanda. Aujourd’hui, nouvelle déchirure dans *Jeune Afrique*, à paraître demain : le Président Kagame accuse les militaires français de l’opération Turquoise d’avoir participé à l’exécution du génocide. Du coup, le Président Hollande renonce à envoyer sa ministre de la Justice, Christiane Taubira, aux cérémonies de demain. Votre réaction ?

Bernard Kouchner : Oui, je trouve ça déplorable. Je pense que les choses allaient un peu mieux entre nos deux pays – petit à petit, nous avons réussi à, non pas faire la vérité, parce que, malheureusement les enquêtes et les débats qui ont eu lieu en Belgique n’ont pas eu lieu en France –, mais il se passait, petit à petit, une espèce de glissade de mémoire et les choses allaient mieux. Alors maintenant, cet

incident... Plus qu'un incident, si vous voulez, c'est malvenu pour le vingtième anniversaire du génocide. Quand je pense à tout ce qui s'est passé, quelle fantastique horreur représente ce génocide dans l'histoire de l'humanité, je pense qu'il faut passer sur cet incident, les choses reviendront. Je n'aime pas qu'on emploie le mot « participation » – exactement « participation directe », n'est-ce pas –, ça je crois que ça n'est pas vrai. Les soldats français... On peut accuser beaucoup la France sur les erreurs politiques qui ont été commises, sur la façon dont ça s'est déroulé. Sûrement, sur le fait que le gouvernement a passé à travers les troupes françaises – le gouvernement génocidaire – pour aller vers la République Démocratique du Congo. Mais « participation directe », ça je n'y crois pas. Enfin, c'est comme ça. Donc essayons aujourd'hui, avec des gens de bonne volonté qui sont autour de la table, en tout cas, d'aller un petit peu plus loin parce que c'est vraiment, vraiment très... C'est... Si vous voulez, je ne trouve pas un mot... C'est vulgaire de leur faire ça, maintenant. Parce que je pense aux familles, ce qui va se passer maintenant, ce deuil fameux qu'on n'arrive pas à se faire à soi-même. Et puis la difficile réconciliation. Ne recommençons pas.

[02' 50"]

Christophe Boisbouvier : Jean-Damascène Bizimana, vous êtes sénateur rwandais. Quel est votre point de vue ?

Jean-Damascène Bizimana : Mon point de vue est simple et clair : c'est-à-dire que... Je dois d'abord préciser que je n'ai pas encore lu l'intégralité de l'interview qu'a accordé son excellence le Président rwandais au journal *Jeune Afrique*. Donc, à ce moment-là, il y a peut-être des nuances qui nous échappent. Mais, quoi qu'il arrive, le rôle de la France dans le génocide des Tutsi, je crois, n'est plus à discuter. Parce que, même si l'on nous disait que si le Président aurait dit que la France a participé à l'exécution du génocide, moi je ne vois [pas] en quoi il n'aurait pas raison. Deux exemples : la France a participé au recrutement des milices hutu. Elle a participé à la formation de ces milices. Je dis bien des milices hutu Interahamwe, je ne parle pas de l'armée. Et ces milices étaient recrutées sur une base purement ethnique, hutu, en vue de participer au génocide. La France les a entraînées, la France les a armées. Et, dès 1993, le ministre Marcel Debarge, il effectue une visite au Rwanda. Il propose au gouvernement rwandais de cette époque-là de faire front commun des Hutu contre le FPR. Ce ne sont que quelques exemples que je donne sur la participation des autorités françaises – certaines autorités françaises – à la préparation du génocide...

[04' 10"]

Christophe Boisbouvier : Bernard Kouchner.

Jean-Damascène Bizimana : ...Et donc, lorsqu'on participe à la préparation du génocide, on est en même temps dans l'exécution !...

Bernard Kouchner : Non.

Jean-Damascène Bizimana : ...Et pour terminer, pour terminer, il est aussi prouvé qu'au moment du génocide, pendant le génocide même, il y a quelques unités françaises qui sont restées en train d'encadrer l'armée. Et ces unités françaises ont été récupérées au camp de Mukamira par des militaires de Turquoise qui étaient en avance...

[04' 33"]

Christophe Boisbouvier : Bernard Kouchner.

Jean-Damascène Bizimana : ...En juin nonante-quatre.

Bernard Kouchner : Ecoutez, je ne crois pas que cet encadrement, cette formation... Tout le monde connaît l'existence. Oui l'armée française avait formé l'armée rwandaise. Peut-être a-t-elle formé des groupes des Interahamwe, ça c'est moins sûr. Mais, en tout cas, comme ces groupes des Interahamwe venaient plus ou moins de l'armée et étaient eux-mêmes formés par l'armée rwandaise, tout ça est mélangé. Mais je répète : je ne vois pas pourquoi on dirait « exécution ». Parce que « exécution »... La phrase est celle-là, Monsieur : « dans la préparation politique du génocide et la participation de cette dernière – il parle de la France – à son exécution ». Mais « exécution » de la préparation politique ou du génocide ? Je répète : je crois, je suis à peu près sûr, pour avoir mis 20 ans de ma vie à m'en rendre compte, que l'erreur était politique, l'erreur était une grave erreur d'appréciation. Mais d'ailleurs nos amis Belges ont fait la même. Seulement, eux, après, ont fait la lumière. Nous, il faudrait absolument qu'il y ait une commission d'enquête, pas une commission d'information comme on l'a eu. Je rappelle, d'ailleurs, que c'est un, quelque chose d'intéressant : moi, j'étais le seul Français, ici, pendant le génocide. Je n'ai pas été interrogé par la commission de Monsieur Quilès. Et comme Bernard Cazeneuve, qui maintenant est ministre de l'Intérieur, trouvait ça un peu curieux, il est venu m'interroger. Mais on n'a pas passé mon témoignage parce que, je ne sais pas quoi, c'était trop tard. Bref ! Donc, c'est vrai ce n'est pas bien, ça ne s'est pas bien déroulé. Mais « exécution » même, pour moi, c'est... Ils n'ont pas pris les machettes pour tuer les pauvres Tutsi, je ne le pense pas une seconde.

Jean-Damascène Bizimana : Et un mot, un mot. On peut vraiment donner des milliers de faits. Rappelez-vous aussi qu'en mai 1994 – donc au cœur même du génocide –, le général Quesnot, qui était, je pense, conseiller militaire du Président Mitterrand de l'époque...

[06' 18"]

Christophe Boisbouvier : Chef d'état-major particulier.

Jean-Damascène Bizimana : ...Chef d'état-major particulier. Il envoie une note au Président – et la note existe même dans les archives de Mitterrand, hein, ce n'est pas dans les archives rwandaises – pour lui demander de poursuivre la distribution d'armes au gouvernement génocidaire. Ne s'agit-il pas là d'une participation à la réalisation du génocide, Monsieur ?

[06' 34"]

Christophe Boisbouvier : Bernard Kouchner.

Bernard Kouchner : Ce n'est pas comme cela que je l'interprète. Oui, vous avez raison...

[06' 36"]

Christophe Boisbouvier : Bernard Kouchner.

Bernard Kouchner : Bon, je peux y aller ? Vous avez raison, c'est tout à fait condamnable et laisser passer les génocidaires, le gouvernement lui-même, l'est encore plus. Mais ça n'est pas, de mon point de vue... Parce qu'on croit que nous avons participé. C'est inacceptable. Participer physiquement à la tuerie, ça non. Vous avez raison, les livraisons d'armes, Monsieur le Sénateur, ont été poursuivies. Et c'est déjà pas mal, d'ailleurs, hein. Mais l'exécution, non. Moi, j'ai fait un papier. Moi qui était suspect, – parce que je disais du mal de cette..., enfin de cette opération Turquoise –, j'ai fait un papier dans la revue de la Défense nationale. Donc, ils ont accepté un peu le débat. Mais je ne pense pas une seconde, ayant... enfin, tous les éléments. Vous avez eu raison aussi de vous plaindre des actions qui ont été faites : dans la préparation, la façon dont le gouvernement a été formé à l'ambassade de France, etc., etc. Mais l'« exécution » : non, non et non. L'exécution, c'est tuer les gens.

[07' 32'']

Christophe Boisbouvier : Diogène Bideri, vous êtes juriste à la Commission nationale de lutte contre le génocide, ici, à Kigali. Vous souhaitez intervenir.

Diogène Bideri : Merci. D'abord, je dois dire qu'il n'y a rien de vulgaire – comme Monsieur Bernard Kouchner venait de le dire –, il n'y a rien de vulgaire à rappeler l'histoire de la vérité des faits, le génocide qui a été commis contre les Tutsi. Donc, deuxièmement, sur la notion de participation directe ou d'exécution, je voudrais quand même aussi rappeler que l'exécution n'est pas seulement... Donc, il y a un auteur, il y a un complice. Donc, la complicité de la France... Lorsqu'il y a complicité, ça, c'est juridique, c'est... Il y a une question : est-ce que la France a donné des moyens aux génocidaires ? Oui. La France a formé des milices dans des camps militaires, par exemple dans le camp militaire du Bigogwe, dans le Mutara à Gabiro. Il y a aussi un autre élément : la France a fourni des armes au gouvernement génocidaire. Donc, comment est-ce qu'on appelle ça en droit, lorsque vous donnez des moyens, lorsque vous encadrez politiquement et économiquement, vous offrez des moyens à des tueurs ? Donc, il y a l'auteur principal, il y a le complice. La France, dans cette affaire-là – et ce n'est pas la première fois qu'on le [dit] –, la France a été complice. Et si on ne punit pas, on ne donne pas de valeur au complice alors tout le gouvernement des génocidaires – Monsieur Kambanda, qui était Premier ministre – tous les membres du gouvernement, les grands militaires, donc, officiers du régime des ex-FAR –, ils ont été condamnés, justement, sur la responsabilité, leur complicité et leur implication directe dans le génocide. Mais la notion de complicité et de l'auteur principal, ils sont au même niveau. Même au niveau des peines. Donc, on ne peut pas dire que le rôle de la France diminue parce que la France est complice et pas auteur.

Bernard Kouchner : Si, on peut dire ça. Et puis, votre notion juridique de complicité je l'accepte. Mais ce n'est pas l'exécution ! Arrêtez de tourner autour du pot ! Oui, ils ont donné des armes, oui. Et même avant. La fourniture de l'armée et l'entraînement de l'armée, c'était avant qu'on ait la moindre idée – on aurait pu l'avoir d'ailleurs –, mais enfin la moindre idée de la préparation d'un génocide. Vous comprenez, on s'en est aperçu de plus en plus. Mais c'est avant, dans les deux années précédentes, il y avait, en effet, un entraînement de l'armée, des armes qui continuaient d'être livrées. Alors, les armes qui ont continué d'être livrées – vous l'avez dit tout à l'heure – même pendant le mois d'août, c'est vrai, c'est vrai ! Mais enfin, je tiens à la différence entre la complicité, n'est-ce pas, ou la collaboration, et l'exécution elle-même.

[10' 23'']

Christophe Boisbouvier : Nicolas Champeaux.

Nicolas Champeaux : Bernard Kouchner, la dimension génocidaire du gouvernement Habyarimana, selon vous, était manifeste à quel moment ?

Bernard Kouchner : Ecoutez, moi, je n'étais pas un spécialiste. Je le suis devenu un petit peu. Mais elle était manifeste dans les mois précédents. Elle était manifeste dans la préparation, dans l'armement, dans les déclarations, dans les discours, dans les discours des religieux, dans cette propagande terrifiante [sic] et meurtrière que faisait la radio Mille Collines et d'autres. Ça c'était très clair ! Et puis, il y avait eu des télégrammes, qui étaient partis de l'ambassade de France, qui annonçaient finalement, et qui préparaient, je crois même, dans les années 90 et 91, on signalait qu'un génocide était possible. Tout ça se lisait.

Nicolas Champeaux : Donc il y aurait dû y avoir des actes posés par la communauté internationale ?

Bernard Kouchner : Ça il n'y a aucun doute.

[11' 12'']

Christophe Boisbouvier : François-Xavier de Donnée, vous êtes Belge. Vous êtes ministre d'Etat et président de la commission des Affaires étrangères à l'assemblée belge. Quelle est votre position dans cette polémique ?

François-Xavier de Donnée : Ecoutez, je pense que la grave erreur du Parlement français – Bernard Kouchner l'a dit – est de ne pas avoir fait, comme en Belgique, une commission d'enquête parlementaire avec pouvoir de juge d'instruction pour examiner tous les tenants et les aboutissants. Nous avons été, le Parlement belge a été jusqu'à fouiller dans les archives du Palais royal. Parce qu'il avait ce pouvoir de juge d'instruction. La commission était présidée par le chef d'un grand parti d'opposition – Guy Verhofstadt, futur Premier ministre à partir de 99 – qui est venu présenter les excuses pour les erreurs que nous avons [commises] ou pu commettre. Donc, voilà. Et je pense que si la France avait fait ça, nous ne serions pas aujourd'hui en train d'avoir une polémique, à la fois politique mais aussi historique.

[12' 02'']

Christophe Boisbouvier : Que pensez-vous... Et pensez-vous, comme Paul Kagame, que la France a participé à l'exécution du génocide ?

François-Xavier de Donnée : Je n'en sais rien. Je n'ai pas d'éléments pour affirmer cela. Je n'ose pas affirmer cela. Ce que je pense, c'est que, pour moi, à mes yeux, une grosse erreur de la France a été de chasser les génocidaires au Congo. Il y en a encore qui sont là aujourd'hui. Il y a encore les stigmates écologiques de ces centaines de milliers de gens. La France aurait dû empêcher que l'on massacre les génocidaires pour qu'ils puissent être jugés. Mais les pousser au Congo, moi, je suis toujours fâché de cette décision française.

[12' 37'']

Christophe Boisbouvier : A l'origine de cette nouvelle crise entre Kigali et Paris, c'est donc l'opération Turquoise – le déploiement de militaires français dans le Sud-Ouest du Rwanda, à partir de juin 94 –, officiellement une opération humanitaire pour sauver les Tutsi qui n'avaient pas encore été tués. Jean-Damascène Bizimana, vous êtes... Vous connaissez bien ce dossier. Est-ce que vous croyez que les soldats français sont venus non pas pour protéger les derniers Tutsi mais pour les tuer au contraire, c'est cela que vous pensez ?

Jean-Damascène Bizimana : Bon, merci. D'abord, un dernier mot sur l'aspect d'« exécution ». Vous savez, j'ai participé, comme membre de la commission d'enquête rwandaise, sur le rôle de la France dans le génocide. Donc, j'ai lu des milliers de documents – des dizaines de milliers de documents, que ce soit des documents des services de renseignements rwandais, des services de l'armée rwandaise et même des documents officiels français –, donc, il apparaît, il y a des signes évidents de participation à la préparation du génocide. Déjà en 1990, en décembre, pour ne donner qu'un exemple : le colonel Galinié, qui était attaché de Défense à l'ambassade de France au Rwanda, il envoie une dépêche diplomatique pour dire aux autorités françaises que le régime rwandais prépare déjà, déjà, l'élimination des Tutsi et demande qu'il y ait un arrêt de la coopération. Et la France ne suit pas !

[13' 58'']

Christophe Boisbouvier : Juste une question Jean-Damascène Bizimana. Est-ce que vous pensez que l'opération Turquoise n'était pas pour protéger les derniers Tutsi mais au contraire pour les tuer, comme le laisse penser cette interview de Paul Kagame à *Jeune Afrique* ?

Jean-Damascène Bizimana : Je le crois fondamentalement. Je le crois fondamentalement et les faits sont là. C'est-à-dire que lorsque l'opération Turquoise commence, la France fait deux choses : d'abord, elle essaie de protéger quelques derniers Tutsi survivants, notamment dans le camp de Mukamira. Mais elle le fait pour donner la bonne image, comme quoi elle vient pour sauver ces Tutsi-là. Mais dans d'autres endroits, notamment à Bisesero, la France refuse de porter assistance aux derniers survivants de Bisesero. Non seulement ça, il y a même des signes – je dis bien des signes – qui montreraient que, certains soldats français auraient même organisé l'assassinat de ces déplacés tutsi de Bisesero.

[17' 45'']

Christophe Boisbouvier : Bernard Kouchner.

Bernard Kouchner : Je ne crois pas ça. Je crois qu'à Bisesero, il y a eu des gens qui ont plus que pleuré, qui ont quitté l'armée ensuite parce qu'on les empêchait – là, vous avez raison – de porter assistance aux Tutsi survivants qui étaient dans la colline. Et c'est une histoire sinistre. Ça, je crois qu'ils l'ont fait. Et je m'interroge sur les ordres et la stratégie qui était demandée ou qui était proposée à Turquoise. Il se trouve que Turquoise, moi, je suis venu à..., voir Kagame dans la brousse, pour lui demander d'accepter Turquoise. Parce que Turquoise, je pensais que ça allait se faire à Kigali et qu'il y avait la possibilité de sauver, d'intervenir pour sauver des milliers d'enf..., de Tutsi qui étaient à la Sainte-Famille et que j'avais vu juste avant. Je me suis précipité pour lui demander. Ça a été fait ailleurs. Pourquoi ailleurs ? Sur le chemin du retour, comme vous l'avez dit, Monsieur. Je pense que ça, c'était une erreur. Mais, on ne connaît pas les ordres : est-ce que oui ou non ils devaient – comme on l'a dit –, ces troupes françaises devaient attaquer Kigali ? Attaquer Kigali, Paul Kagame n'y était pas encore, il était autour. C'était très vague. Et n'oublions pas : oui, vous avez raison, c'était une opération humanitaire pour essayer de sauver – avec l'assentiment de l'ONU –, pour essayer de sauver... Alors, donc, il y a eu là quelque chose qui ne peut être expliqué, ou au moins éclairé, que par – comme vous l'avez dit – un vrai débat avec les témoins, avec une enquête et avec les documents rwandais et les documents français et tous les documents qui existent.

[16' 19'']

Christophe Boisbouvier : Diogène Bideri, une Commission nationale de la lutte contre le génocide ?

Diogène Bideri : Oui. Donc, oui ou non l'opération Turquoise, donc, avait pour mission de sauver des vies. Moi, je dirais qu'il faut se placer au plan initial de l'opération Turquoise. Le dessin, donc, la carte, hein... Initialement, l'opération Turquoise comprenait aussi la ville de Kigali. Donc, pour pouvoir – et là, c'est clair –, donc protéger les protégés historiques de la France, c'est-à-dire le gouvernement génocidaire, les ex-FAR qui étaient, donc, aux abois dans la ville de Kigali. Donc, après, quand justement le plan avait été déjoué que la France a voulu, maintenant, rétrécir, donc, ce champ d'action à l'Ouest...

[17' 14'']

Christophe Boisbouvier : Au Sud-Ouest du Rwanda.

Diogène Bideri : Mais initialement, donc, c'était le partage...

Bernard Kouchner : Qui a décidé ça ? C'est ça qui nous intéresse. « Déjoué », vous dites. Ça n'a pas été possible de faire l'attaque à Kigali ? Qui a empêché ?

Diogène Bideri : Mais c'est-à-dire que...

Bernard Kouchner : C'était une attaque qui théoriquement devait sauver des gens. Théoriquement.

Diogène Bideri : Théoriquement, mais pratiquement ça été exfiltrer, en tout cas protéger, et puis imposer qu'une...

[17' 34'']

Christophe Boisbouvier : Diogène, je vous coupe une seconde car c'est l'heure des dernières nouvelles du monde. Et on se retrouve dans trois minutes, en direct de Kigali

[Fin à 17' 40'']